



17, rue Laurier, bureau 2.160
Gatineau (Québec) J8X 4C1
Téléphone : 819-777-5225
coordonnatrice@barreauoutaouais.qc.ca

Gatineau, le 8 octobre 2020

Objet : Suivi sur la situation d'un cas confirmé de Covid-19 au palais de justice de
Gatineau

Chers collègues,

Dans un premier temps, le Conseil du Barreau de l'Outaouais tient à préciser qu'il prend très au sérieux le fait que ses membres n'aient pas été avisés du cas confirmé de Covid-19 d'un employé travaillant au palais de justice de Gatineau.

À cet égard, nous avons été informés que la Direction de la santé publique effectue une enquête lors de chaque cas confirmé de contamination afin d'identifier les personnes devant être placées en isolement. Dans le cas présent, selon les informations transmises par le ministère de la Sécurité publique, il a été déterminé que la personne en question n'était pas un agent de contamination et que par conséquent, il n'était pas requis de placer qui que ce soit en isolement ou de procéder à la désinfection des locaux.

Plusieurs d'entre vous ont déploré le fait que ni le Barreau de l'Outaouais ni ses membres n'en aient été formellement avisés de ce cas par les autorités. Nous comprenons et partageons vos inquiétudes et sommes d'avis que des mesures doivent rapidement être mises en place afin qu'à l'avenir, le Barreau de l'Outaouais et ses membres soient avisés sans délai des cas de Covid-19 au palais de justice et de l'évaluation des risques effectuée par les autorités de la santé publique à leur égard, puisque pour plusieurs de nos membres, le palais de justice est un environnement de travail.

Dans cette optique, nous travaillons activement, en collaboration avec les différents partenaires afin de comprendre ce qui s'est passé et de clarifier les protocoles applicables pour la communication de renseignements au sujet de tels cas, dans le but de nous assurer que nos membres soient promptement avisés lorsque la situation le justifie. La transparence des différents partenaires de notre milieu de travail est primordiale et dans l'intérêt de tous.

En espérant que ce suivi saura répondre à certaines de vos interrogations, soyez assurés que nous suivons la situation de près et que votre santé et sécurité est notre priorité.

Merci de votre compréhension,

Me Caroline Montpetit, bâtonnière
Barreau de l'Outaouais